

POLITIQUES DÉPARTEMENTALES — **ROUTES, TRANSPORTS, MOBILITÉS**

Assurer des infrastructures et un réseau de transport de qualité, des axes routiers fiables et efficaces, veiller au développement de mobilités partagées et « co-modales » dans un contexte de forte saturation des réseaux, gérer la transition vers les mobilités de demain sont autant de défis à relever pour la Seine-et-Marne. C'est ainsi que le Conseil Départemental a souhaité remettre les transports et les mobilités au cœur des priorités de son action.

Renforcer et développer le réseau routier du territoire

Pour atteindre ces objectifs, le Département s'emploie à la rénovation, à la sécurisation et à l'aménagement de son réseau routier au travers d'une politique d'investissement ambitieuse. En 2020, plus de 56 millions d'euros sont ainsi mobilisés pour renforcer et développer le réseau de routes départementales, garant de l'accessibilité et de l'unité de notre territoire. Cet effort d'investissement s'inscrit dans un projet d'aménagement global, équilibré du territoire, tout en prenant en compte ses spécificités et avec le souci permanent de ne laisser aucun territoire de côté.

CHIFFRES-CLÉS

4 320 km

de routes départementales

60%

des Seine-et-Marnais

utilisent la voiture de manière individuelle.

Faciliter les mobilités du quotidien

En impulsant une politique de développement des transports « sur-mesure », souples et adaptés à tous, le Conseil Départemental a fait le choix d'offrir aux Seine-et-Marnais une offre de transport de proximité à la fois flexibl

e, dense et adaptée aux spécificités de ses territoires.

Cette volonté s'est traduite par le renforcement des lignes interurbaines Seine-et-Marne Express, qui sont empruntées quotidiennement par près de 31 000 personnes, mais également par la création en 2017 d'une nouvelle ligne de bus express entre Provins et Montereau-Fault-Yonne.

L'objectif de la collectivité est de permettre aux Seine-et-Marnais de bénéficier de la même qualité de service, où qu'ils habitent. A cet effet, le Département porte une attention toute particulière au développement et au fonctionnement du Transport à la demande (TAD) et au transport adapté pour les personnes en situation de handicap (PAM 77), en y contribuant financièrement et en maintenant des tarifs très accessibles.

CHIFFRES-CLÉS

14

lignes Seine-et-Marne Express

1 737

utilisateurs du PAM 77

273

lignes de circuits spéciaux scolaires

(CSS)

12 622

élèves transportés via les CSS

Préserver et adapter une offre de transports scolaires de qualité

Le Département s'attache à garantir une offre de transports scolaires de qualité, tout en assurant une tarification adaptée aux familles.

Il organise ainsi lui-même les services mis en place majoritairement dans les zones les plus rurales de son territoire avec les circuits spéciaux scolaires (CSS) qui concernent plus de 13 000 élèves.

Par ailleurs, il facilite l'accès aux transports scolaires en prenant à sa charge une partie des coûts de la carte Scol'R et de la carte Imagine R. Concernant le transport d'élèves en situation de handicap, le Conseil départemental a souhaité maintenir la gratuité totale des frais de transport.

Enfin, le Conseil Départemental offre la possibilité aux personnes âgées, aux adultes en situation de handicap, aux anciens combattants et aux veuves de guerre de voyager dans toute l'Île-de-France à un tarif accessible grâce

Se positionner comme un acteur clé de l'intermodalité

Le Conseil départemental se mobilise pour le développement des mobilités de demain en favorisant le recours aux mobilités partagées et aux mobilités douces. C'est ainsi qu'il s'engage non seulement en faveur de l'aménagement de stations de covoiturage et de pôles gares sur son territoire, mais également en faveur d'une politique cyclable dynamique et cohérente avec le potentiel touristique qu'offre le territoire seine-et-marnais.

CHIFFRES-CLÉS

4,2 M€

mobilisés

pour développer la Scandibérique, voie cyclable de 60 km.

15

nouvelles stations de covoiturage

ouvertes en cinq ans.

400

places supplémentaires

pour véhicules légers.

70

places supplémentaires de stationnements

de vélo et arceaux.